



Communiqué de Presse

Approbation dans son principe du projet de fusion entre Ipsos et LT Participations

Paris, 14 novembre 2016 – Les Conseils d’administration d’Ipsos et de LT Participations se sont réunis le 14 novembre 2016 au matin. Ils ont approuvé les modalités du projet de fusion entre Ipsos et LT Participations.

LT Participations a été créée le 17 avril 1988 par Didier Truchot, fondateur et Président Directeur général d’Ipsos, et son partenaire, Jean-Marc Lech. Son objet était d’assurer le contrôle d’Ipsos. Au 31 octobre 2016, elle détenait 25,1 % du capital et 39,3 % des droits de votes d’Ipsos. La disparition de Jean-Marc Lech, le 2 décembre 2014 avait conduit Didier Truchot à prendre seul, à titre conservatoire, le contrôle de LT Participations et donc de celui d’Ipsos (cf. communiqués du 4 mars et du 4 juin 2015).

LT Participations est à ce jour détenue à hauteur de 52,2 % par Monsieur Didier Truchot et DT & Partners, 35,8 % par Sofina et 10,4 % par FFP Invest, le solde étant détenu par des cadres du Groupe.

Depuis deux ans, Didier Truchot, ses partenaires financiers et le Conseil d’administration d’Ipsos ont travaillé ensemble à la mise en place de solutions permettant à Ipsos, devenue le numéro trois au plan mondial du secteur des études de marchés, de demeurer sur le long terme une entreprise globale, leader dans ses domaines de spécialisation et indépendante.

Une étape importante dans cette direction a été atteinte le 30 septembre 2016. À cette date, 144 managers du Groupe ont souscrit au capital d’Ipsos Partners, société de managers, laquelle a ensuite souscrit à une augmentation de capital de DT & Partners. Aujourd’hui le capital de DT & Partners est détenu à hauteur de 19 % par Ipsos Partners, Didier Truchot conservant les 81 % restants. Voir communiqué de presse publié également ce jour.

Dans ces conditions, il est apparu possible et opportun de simplifier la structure actionnariale d’Ipsos en supprimant un échelon devenu non-indispensable et ainsi d’améliorer la lisibilité boursière du Groupe.

Du fait de la fusion envisagée, DT & Partners, deviendra le nouvel actionnaire principal de référence d’Ipsos, en détenant avec Didier Truchot environ 10 % du capital.

Préalablement à l’opération de fusion avec Ipsos, le projet prévoit le désendettement total de LT Participations par le biais d’une cession de titres Ipsos détenus en portefeuille, pour un montant global d’environ 65,5 millions d’euros.

Ipsos ayant souhaité acquérir dans le cadre de son programme de rachat d’actions⁽¹⁾ le bloc de titres cédé par LT Participations afin, notamment, de couvrir la dilution potentielle résultant des plans d’association au capital de ses cadres dirigeants déjà mis en place (plan dit « IPF 2020 » d’options de souscription d’actions nouvelles de septembre 2012 et plans d’attribution d’actions gratuites d’avril 2015 et d’avril 2016), le Conseil d’administration d’Ipsos a soumis ce projet de rachat à une expertise indépendante réalisée par le cabinet Ricol Lasteyrie qui a

(¹) Conformément à l’autorisation conférée par l’Assemblée générale du 28 avril 2016, Ipsos est autorisée à racheter ses actions par tous moyens à concurrence de 10 % de son capital. Ce programme a déjà été mis en œuvre le 28 juillet 2016 pour acquérir hors marché un bloc d’actions Ipsos détenues par LT Participations (environ 1 % du capital) sur la base du cours de bourse de la veille.



Communiqué de presse – suite – 14 novembre 2016

conclu, le 10 novembre 2016, à l'équité de l'opération éventuelle pour autant que le prix de rachat corresponde au derniers cours avant annonce minoré d'une décote de l'ordre de 5 %.

Dans ces conditions, le Conseil d'administration d'Ipsos a autorisé le rachat de 2 523 760 titres Ipsos (représentant 5,6 % du capital d'Ipsos) qui seront vendus par LT Participations, à un prix de rachat égal à 25,95 euros par action, soit un prix matérialisant une décote de l'ordre de 5 % par rapport au cours clôture du 14 novembre 2016. Il est précisé que les administrateurs intéressés n'ont pas pris part au vote conformément aux dispositions légales applicables. Le règlement-livraison de cette opération de rachat interviendra le 21 novembre 2016.

Cette opération de rachat d'actions sera financée en totalité par la trésorerie disponible d'Ipsos⁽²⁾ sans obérer sa solidité financière et n'aura aucune incidence sur la capacité d'Ipsos à poursuivre ses projets de développement.

Celles des actions Ipsos ainsi rachetées qui ne serviront pas à couvrir les plans d'association au capital, soit 900 000 titres, seront immédiatement annulées, ramenant le capital d'Ipsos à 44 436 235 actions. La répartition du capital d'Ipsos pré et post fusion figure en annexe au présent communiqué de presse.

Par ailleurs, Sofina et FFP, partenaires financiers de DT & Partners au sein de LT Participations, sont chacun de leur côté convenus de conclure un pacte avec DT & Partners ne les constituant pas de concert. Dès leur signature, ces pactes seront communiqués à l'Autorité des marchés financiers conformément à la réglementation applicable.

Les Assemblées générales extraordinaires d'Ipsos et de LT Participations se réuniront le 29 décembre prochain pour statuer sur la fusion. Messieurs Olivier Peronnet et Jacques Potdevin ont été désignés commissaires à la fusion à cet effet. Ipsos a par ailleurs déposé un projet de document E auprès des services de l'Autorité des marchés financiers à qui il sera également demandé, conformément aux dispositions de l'article 236-6 du Règlement général, de constater que la fusion ne donnera pas lieu à offre publique de retrait. Le document E, une fois enregistré par cette dernière, sera mis à la disposition du public en principe le 26 novembre prochain conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Didier Truchot a déclaré :

« Cette opération est une nouvelle étape décisive pour notre Groupe car elle ouvre la voie à une association plus large des cadres dirigeants d'Ipsos à l'actionnariat de la Société. Elle est une manifestation concrète de ma volonté et de celle du Conseil d'administration d'Ipsos de pérenniser l'indépendance de l'entreprise, condition essentielle de sa force et garantie de sa neutralité. »

(²) Trésorerie disponible s'élevant à 130m€ au 30 septembre 2016 ainsi que plus de 200 millions d'euros de lignes de crédit non utilisées.



Communiqué de presse – suite – 14 novembre 2016

GAME CHANGERS

« Game Changers » est la signature publicitaire d'Ipsos.

Chez Ipsos, nous sommes passionnément curieux à propos des individus, des marchés, des marques et de la société. Nous aidons nos clients à naviguer plus vite et plus aisément dans un monde en profonde mutation.

Nous leur apportons l'inspiration nécessaire à la prise de décisions stratégiques.

Nous leur délivrons sécurité, simplicité, rapidité et substance.

Nous sommes des Game Changers.

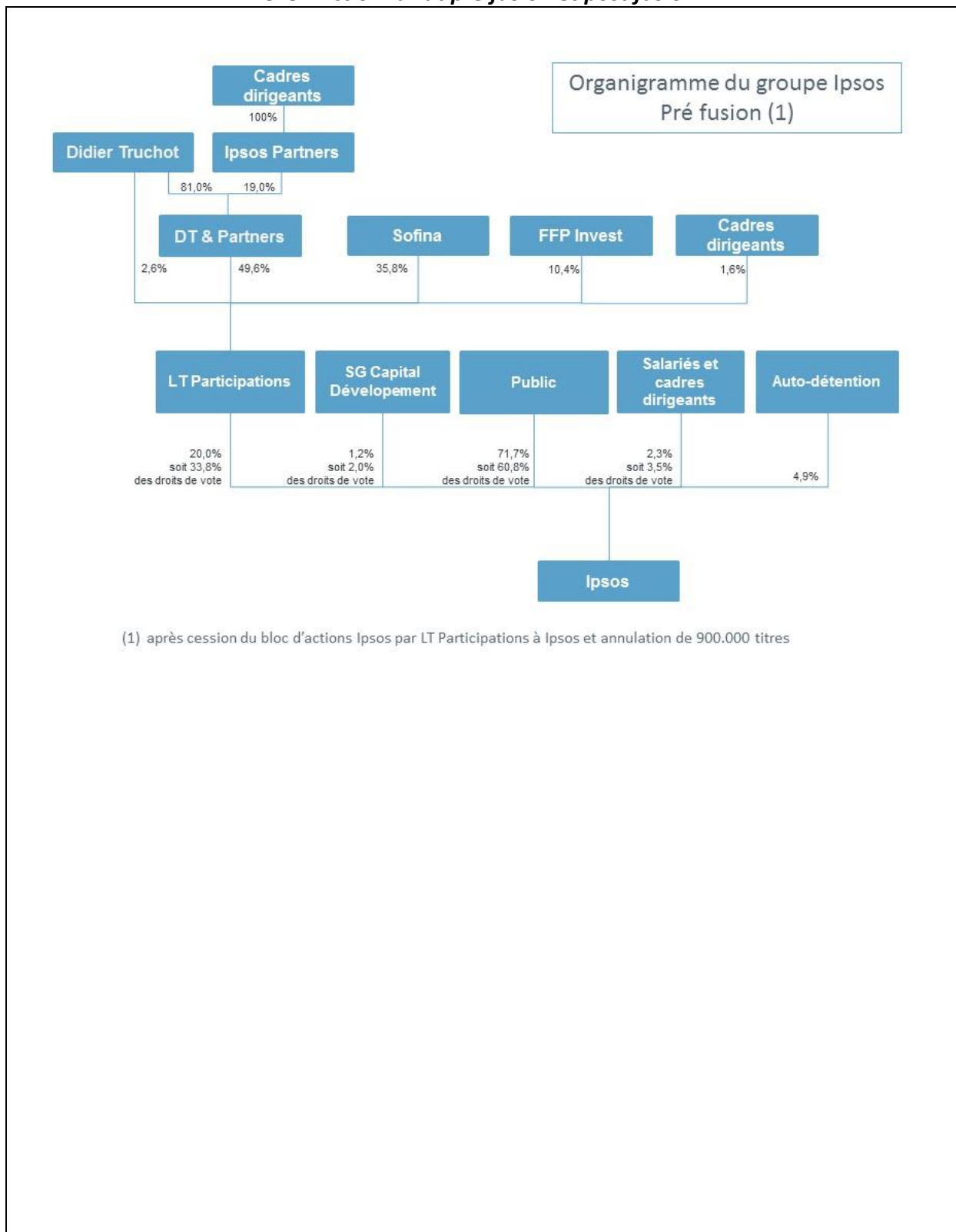
Ipsos est coté sur l'Eurolist de NYSE-Euronext.

La société qui fait partie du SBF 120 et de l'indice Mid-60 est également éligible au SRD.

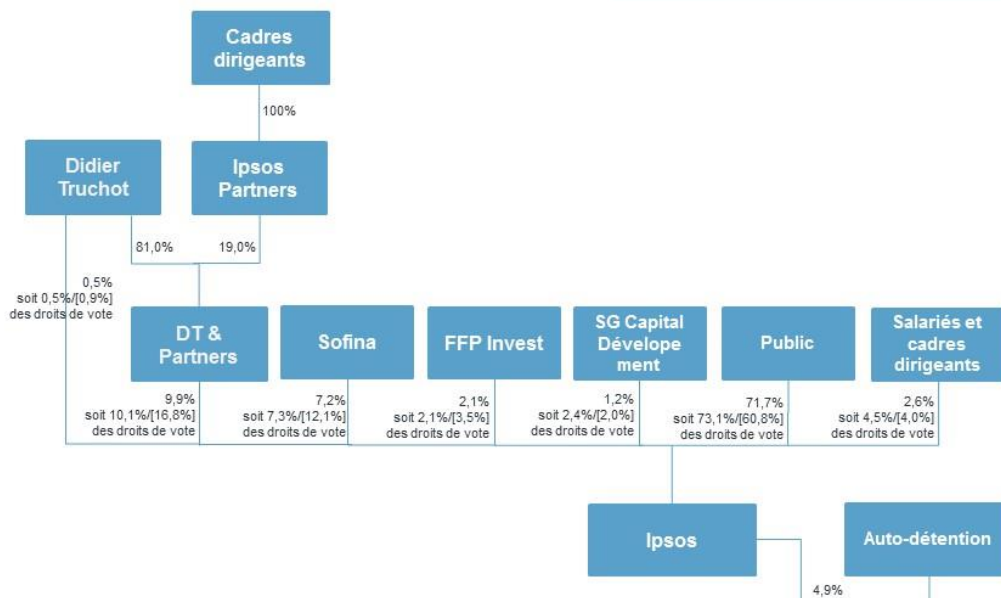
Code ISIN FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP

www.ipsos.com

Annexe - Actionariat pré fusion et post fusion



Organigramme du groupe Ipsos
Post fusion (1)



(1) Les anciens actionnaires de LT Participations disposeront de droits de vote double au sein d'Ipsos à compter du 30 juin 2017; une estimation des droits de vote double au 30 juin 2017 après leur prise en compte est indiquée entre crochets